NAYEMONT LES FOSSES

HAUTES - FOSSES

BASSES - FOSSES

DIJON

VILLAGE

BROMPONT

Décembre 2008 **Bulletin n° 42**

Le mot du Maire

Les difficultés présentes et celles annoncées pour 2009 nous obligent à plusieurs réflexions, d'une part trouver les moyens à notre petit niveau pour les gérer et d'autre part avoir une démarche positive pour nous mêmes ou notre environnement. Et si c'était une opportunité pour penser autrement ?

Si on fait référence à 2008, nous trouverons plusieurs actions fortes et motivantes, à savoir : l'envie de repartir pour un nouveau mandat, et une longue liste de chantiers significatifs réalisés comme la restauration des berges de la Fave par la communauté de communes et le déplacement du cours d'eau à proximité du stade, l'important travail forestier concernant les limites de forêt communale, la réparation des dégâts suite aux inondations du 30 mai, l'opération nettoyage des fossés sur toute la commune, les travaux d'amélioration de la station d'assainissement village, la fin des travaux au centre de loisirs, le début des études d'assainissement du secteur de Brompont sans compter l'entretien courant géré quotidiennement.

La nouvelle année verra les études de Brompont se terminer, la réalisation d'aménagements et du réseau pluvial devant la mairie pour sa 1ère tranche, et ça devrait être enfin une réalité, le haut débit pour les 130 abonnés qui l'attendent impatiemment.

Nous devons cependant rester vigilants quant au risque de cambriolage ou vandalisme. En effet, notre commune connaît une recrudescence de ces méfaits. Pour essayer d'enrayer ce phénomène, nous menons une étroite collaboration avec les services de la gendarmerie, et dans l'intérêt de tous, vos informations nous intéressent.

Face à la crise économique qui nous menace, restons optimistes. C'est pourquoi je profite de cette période de fêtes pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2009.

Patrice FÈVE

Les Racines du Pays (2)

Nous arrivons dans l'histoire chronologique de Nayemont aux prémices de la révolution. Mais cette histoire de nos ancêtres, nous pouvons la remonter bien au-delà des siècles de notre ère. Des découvertes archéologiques faites dans le secteur de Brompont sont datées du 4ème millénaire (âge néolithique). Un burin d'angle, un grattoir, un perçoir, des lamelles et une armature de flèche indiquent la présence humaine (à voir au musée de Saint-Dié). Il s'agit peut-être de l'incursion de chasseurs, de passages d'explorateurs ou d'une première pénétration agro-pastorale.

L'introduction de l'araire, charrue primitive tirée par des bœufs, permet de s'attaquer à des terres lourdes. Des espèces végétales résistantes s'accommodant à des conditions climatiques rudes sont cultivées. Une exploitation rationnelle du cheptel domestique, notamment par l'utilisation systématique des produits laitiers, autorise la conquête de zones où la culture reste difficile (style village d'Astérix). Ainsi, la civilisation agro-pastorale peut atteindre les flancs de la montagne vosgienne, donc notre canton. Les chemins, eux, escaladent les hauteurs en suivant les lignes de partage des eaux.

A cette époque, le passage des "chasséens" marque la Déodatie. Il semble que l'arrondissement ait subi une occupation temporaire de cette population. Le chasséen résulte du brassage de 3 courants culturels : du Danube, de la Méditerranée jusqu'à l'Orient et de l'Atlantique.

L'âge du cuivre et du bronze furent discrets. L'âge du fer est celui de l'époque celte. Dès le 7ème siècle, ils forment déjà une population brassée. Un spécialiste de cette civilisation les considère au 5ème siècle avant J.C. presque aussi hétérogènes que les populations actuelles.

Pour imaginer l'allure de nos ancêtres "Les Gaulois", il suffit donc de se regarder dans une glace !

En préliminaire à la guerre des gaules, les Celtes construisent des remparts. Du côté de l'Ormont, le Castellum se retranche derrière un fossé creusé dans le grès de 3 à 5 mètres de large sur toute la traversée de l'éperon (45m). Une muraille en pierres sèches encastrées dans le poutrage surplombait le fossé.

Les conquêtes romaines eurent des effets considérables dans l'organisation du réseau des communications dans le développement des transferts et des échanges.

Autour du Juncturae (Jointure) (Saint-Dié) s'élevaient de nombreuses villas. Le bourg règne sur le canton rural dont il vit et sans lequel il n'existerait pas. Dans un cercle de 5 à 10 km de rayon, une guirlande de villages sont ainsi sous la dépendance. La distance maximum étant fixée par le trajet que le paysan peut franchir (à pied, à cheval ou en carriole). Le bourg est reconnu, le canton rural dut exister pendant la période gallo-romaine. Le marché du Juncturae raconte la circulation d'une ville locale gallo-romaine.

L'utilisation de la monnaie impériale romaine et l'aménagement des voies interrégionales que jalonnent de nombreux camps fortifiés racontent la mainmise de Rome sur notre arrondissement. La civilisation d'une Rome pourtant lointaine irrigua cette partie des Vosges.

De ce fait, le latin se répandit et concurrença les langues gauloises. Une langue dérivante commençait, pour aboutir à la langue française et aux patois.

Ainsi, les païens ou paganis qui donnèrent le nom paysan, adoraient la nature, le soleil, les sources, l'eau, les arbres. Le paganisme admettait alors toutes sortes de Dieux. Mais cela ne durera pas…

Aux 5ème et 7ème siècles, c'est la fin de l'ordre gallo-romain et la dissolution de l'autorité centrale. C'est une période très agitée par des guerres et des révoltes.

En 259/260 et 275 : invasion des Francs et des Alamons.

En 352/357 : la monnaie se raréfie, les camps fortifiés sont désertés.

Au 5ème siècle : déferlement des Barbares.

Un moine à cette époque décrit la misère ambiante de notre région : "Lorsque de petits propriétaires ont perdu leur maison ou leur lopin de terre à la suite d'un brigandage, ou chassés par des agents du fisc, ils se réfugient dans le domaine des riches et deviennent esclaves".

En effet, les vétérans recevaient des terres pour y fonder un domaine agro-pastoral appelé Villa. Ces lieux apparaissent comme une machine à broyer l'humain, abritant une société inégalitaire, voire esclavagiste.

La décadence de l'empire romain vint peut-être d'un relâchement de l'autorité, mais elle s'explique surtout par une société inégalitaire qui réprime ses tensions par un ordre rigide et violent.

Les révoltes paysannes, conjuguées aux querelles intestines de l'armée et aux invasions, détruisent facilement l'ordre romain. La monnaie se dévalua, le brigandage redoubla et le commerce devint impossible.

Le marché de Juncturae disparut ainsi que le réseau local d'activité. L'arrondissement livré à l'insécurité connut alors une période noire comparable à celle de la guerre de 100 ans.

Au 6ème siècle, la peste noire précipita encore ce déclin.

Il faudra attendre plus de 2 siècles, après la mainmise des mérovingiens et des moines évangélistes, pour que la société renaisse.

Jean-Claude André

Sources : Déodatie l'ancien monde C. JANEL. J. BALLAND. Histoire de Saint-Dié par NF GRAVIER

Pour une bonne gestion forestière...

Bancs en bois

Nous avions été désolés, il y a quelques mois, de constater la disparition d'un banc public (bois et fonte) au lieu-dit "La Planchette".

Ce sont aujourd'hui quatre nouveaux bancs en bois qui viennent d'être fabriqués puis installés par les employés communaux : au Chêne de la Vierge, à La Planchette, près du terrain de pétanque et devant le centre de loisirs des Goutys.

Merci à eux pour l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie dans notre commune.

Gestion forestière

La commune de Nayemont a une superficie de 891 hectares, dont 136 de forêt communale, divisés en 22 parcelles. Depuis deux ans, un employé municipal à temps partiel s'attache à les entretenir en dégageant leurs limites, puis en peignant des marques ou signalétiques directionnelles sur les bornes limitrophes préalablement nettoyées et débarrassées de la mousse qui les recouvraient. Au total, ce sont près de 200 bornes en grès rose qui ont ainsi été remises en état. Les numéros de chaque parcelle sont également peints sur les arbres périphériques. Ces opérations de plus faibles ampleurs étaient confiées dans le passé à l'ONF, ce qui n'est plus possible économiquement à ce jour.

Félicitations pour ce travail de longue haleine, car la bonne gestion de notre patrimoine forestier assure la future rentabilité de nos exploitations sylvicoles.

La Fontaine Lambert

Le Club Vosgien valorise le patrimoine forestier du massif de l'Ormont. Sur la route forestière de la Roche des Fées, à un quart d'heure de marche du carrefour Côtelette (sur la route forestière des Hautes Voies), vous trouverez la fontaine Lambert. Baptisée du nom du déodatien l'ayant découverte, elle constitue une halte agréable et rafraichissante à ne pas manquer lors de vos prochaines promenades !

Travaux

Suite aux dégâts occasionnés par les inondations et coulées de boue dans la nuit du 30 au 31 mai 2008, la commune a été classée en "état de catastrophe naturelle". Afin de prévenir de nouveaux dommages en cas de forts orages, un certain nombre de travaux ont été entrepris et réalisés sur l'ensemble de la commune : chemin des Hyères, chemin des Trois Fontaines, Chemin du Chêne de la Vierge, Route de Bellevue…

Tous sont désormais terminés et, malgré la gêne occasionnée durant les différents chantiers, on ne peut que se féliciter de la qualité des travaux et de la sécurisation de la commune en cas de fortes pluies.

Ordures ménagères

Collecte des gros objets 2009 :

Elle aura lieu sur le territoire de la commune le mardi 2 juin 2009. Les appareils électriques (frigos, congélateurs, cuisinières, téléviseurs, ordinateurs, fours…) ne seront pas collectés, les déposer en déchetterie.

Il est rappelé qu'il faut sortir les objets la veille au soir

Jours fériés :

La collecte du jeudi 21 mai 2009 (Ascension) est inchangée.

Calendrier de ramassage :

Le nouveau calendrier de collecte pour l'année 2009 est distribué avec ce bulletin. Merci de respecter les consignes de tri.

Sinistre sur Nayemont

La maison de Mr et M^{me} Guy ROYER au 368 chemin du Rain des Bolés a été la proie des flammes dans la nuit du 14 au 15 décembre dernier. La maison a subi d'importants dégâts. Les propriétaires ont été soutenus par les voisins et la municipalité, ils ont pu être relogés immédiatement chez leur fille domiciliée sur la commune.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAVE ET MEURTHE EN 2008

C'est au siège de la Communauté de Communes, à la mairie de Nayemont-les-Fosses, que le nouveau Conseil Communautaire a été installé dans ses fonctions le 15 avril 2008.

Il se compose de : M. FEVE (Président), Messieurs BEDEL (Maire de Sainte-Marguerite), THOMAS (Maire de Coinches), René BASTIEN (Maire de Pair-et-Grandrupt), Maurice BASTIEN (Maire de Remomeix), Vice-Présidents, et MM. GUNSETT (Coinches), ANDRE, DURAIN (Nayemont-les-Fosses), Mme ODILE (Pair-et-Grandrupt), MM. CULY (Remomeix), BOULANGEOT, GRANDJEAN, MATHIEU, SCHMITT, ROVEL (Sainte-Marguerite).

Des Commissions Façades, Rivières et Petit Patrimoine ont été constituées pour suivre les ***projets en cours*** :

Campagne de ravalement de façades 2007 – 2009

La campagne de ravalement de façades, initialement destinée aux immeubles construits avant le 1er janvier 1975, a été **étendue**, en avril 2008, **aux habitations datant de 1975, 1976 et 1977**.

Plus d'une centaine de particuliers se sont manifestés auprès de leur mairie, ont ainsi pu bénéficier des conseils (techniques de ravalement, couleurs…) d'un architecte du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) des Vosges. Les 27 personnes qui ont sollicité une subvention auprès de la Communauté ont toutes obtenu un avis favorable. A ce jour, 12 d'entre elles ont réalisé les travaux et ont reçu l'aide qui leur avait été accordée.

Attention la campagne s'achève au 15 novembre 2009 !!

Les personnes intéressées doivent se manifester au plus vite. Afin de bénéficier d'une subvention, les particuliers souhaitant ravaler une ou plusieurs façade(s) d'un immeuble doivent retirer un Dossier d'Aide au Ravalement de Façades dans leur mairie. Leurs coordonnées seront transmises à l'architecte du C.A.U.E. qui prendra directement rendez-vous avec eux. Suivant l'examen de leurs dossiers, une prime de 30 % du montant des dépenses, dans la limite de 4 667 € T.T.C. de travaux subventionnables, pourra leur être accordée, soit une aide maximale, par immeuble, de 1 400 €, financée à parts égales par le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général des Vosges et la Communauté de Communes de la Fave et de la Meurthe.

Les travaux devront être terminés et le versement de la subvention sollicité pour le 15 novembre 2009 dernier délai !

Programme de restauration de la Fave aval et du Coinche

Débutés le 04 février dernier, les travaux de restauration de la Fave aval et du Coinche sont presque terminés. Quelques protections de berges seront encore réalisées au printemps 2009.
L'entreprise Nature et Techniques associée, pour une partie des travaux, à l'association d'insertion Les Chantiers du Neuné ont effectué à titre d'exemples :

Traitement de la végétation à la confluence du Coinche et de la Fave

Peigne rustique en aval du pont bleu de Vanifosse

Tressage de saules en amont du pont bleu de Vanifosse

Réalisation d'un seuil au terrain de football de Nayemont-les-Fosses

Ces travaux sont subventionnés à prés de 60 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Conseil Général des Vosges et le programme européen LEADER +.

Programme de restauration du petit patrimoine

Le rendu de l'étude de restauration et de valorisation du petit patrimoine a été présenté à l'ensemble des conseillers municipaux des cinq communes le 17 juillet dernier.

Réalisée par le C.A.U.E. des Vosges, et subventionnée par le Conseil Général des Vosges et LEADER+, cette étude formalise des recommandations techniques pour les travaux de restauration des ouvrages ainsi que des propositions d'accompagnement pour leur valorisation dans les sites.
La Communauté de Communes a maintenant tous les éléments en main pour passer à la phase travaux.

LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE

- ***Aménagement de l'espace :-***
- ***Aménagement et entretien des cours d'eau***
- ***Préservation du petit patrimoine***
- ***Elaboration du projet de développement du territoire***
- ***Actions de développement économique :***
- ***Soutien des projets de développement***
- ***Gestion ultérieure du Parc d'Activités de Remomeix***
- ***Protection et mise en valeur de l'environnement :***
- ***Collecte des déchets – déléguée au Syndicat Morte et Fave***
- ***Programmes de ravalement de façades***
- ***Etude d'assainissement – déléguée au Syndicat des 3 Vallées***
- ***Gestion des infrastructures télé – déléguée à un syndicat***
- ***Elaboration du plan d'accessibilité des espaces publics***

Le Communauté s'est dotée d'un logo...

Associées, les cinq communes constituent cette forme. En vert sont représentés les espaces boisés et en jaune les vallées. Celles-ci sont traversées par la Meurthe, à la verticale, et la Fave, à l'horizontale, matérialisées par des traits fins.

Où en sommes-nous dans le haut débit ?

On trouve difficilement mieux comme sujet qui fâche, mais on fait le maximum pour arriver à nos fins.

Le besoin porte sur environ 130 abonnés du secteur village qui n'ont pas accès au haut débit (mairie et école compris).

Sans reprendre l'historique que vous pouvez suivre au fil des délibérations du conseil municipal, actuellement la consultation publique (la 2ème) est en cours avec réponse pour le 19 janvier 2009. L'ouverture des plis devrait nous permettre de lancer les travaux d'installation de l'équipement nécessaire (un répartiteur en annexe de l'autocommutateur UMC1000 actuel).

Auparavant il faudra solliciter l'avis des autres opérateurs sur le marché, et ensuite transmettre le projet retenu à l'autorité de régulation ; puis le réseau sera mis à disposition des autres opérateurs au moyen d'une procédure non discriminatoire .

Sur la partie financière c'est une dépense de l'ordre de 15000 € hors taxes après subvention, à la charge de la commune, que le conseil municipal a validé.

Il nous reste à espérer une mise en service rapide courant 2009. Mais quand plus précisément ?

Le site internet

Dans le bulletin municipal de juillet dernier, nous vous avions fait part de la mise en place du nouveau site internet de la commune.

Aujourd'hui, il semble que vous le plébiscitez, à en juger par le nombre de connections sans cesse croissant. D'une trentaine de visites mensuelles en moyenne pour le précédent site, ce sont aujourd'hui près de 90 internautes qui se connectent chaque mois, avec un record de 800 pages visitées au mois de septembre !

Encouragé par ces résultats, le contenu s'enrichit régulièrement et le site ne cesse de proposer de nouvelles rubriques, telles que le téléchargement ou le flux RSS par exemple. Ce dernier vous permet d'être tenu informé des actualités de Nayemont, sans pour autant avoir besoin de visiter le site internet. Si une information vous intéresse, un lien vous conduira directement vers la page internet concernée, où vous y trouverez plus de détails.

N'hésitez-pas à nous contacter si vous constatez des erreurs ou des omissions, si vous avez des propositions d'amélioration et d'enrichissement ou si, tout simplement, vous souhaitez nous donner votre avis et nous faire part de vos commentaires.

Alors, bon surf et bonnes visites sur http://nayemontlesfosses.free.fr

Echos de la rentrée scolaire

La rentrée de septembre 2008 s'est déroulée sans problème ; l'équipe pédagogique s'est trouvée un peu modifiée :

ECOLE DES BASSES FOSSES :

Maternelle : petite et moyenne sections : 25 élèves avec M^{me} BILLON

Grande section et CP : 21 élèves avec M^{me} MESNIL, à qui nous souhaitons la bienvenue

ECOLE DE NAYEMONT/MAIRIE :

CP et CE1 : 22 élèves avec M^{me} VILLAUME, à qui nous souhaitons la bienvenue

CE1 et CE2 : 22 élèves avec M^{lle} BOUCHY, à qui nous souhaitons la bienvenue également

ECOLE DE PAIR ET GRANDRUPT :

CE1 et CM1 : 22 élèves avec M^{lle} GAUDEL

CM1 et CM2 : 24 élèves avec M^{me} PERRIN

Soit un effectif total de 136 élèves

Le service des assistantes (classe maternelle, cantine, garderie, accompagnement dans le bus) est assuré par :

Brigitte ANTOINE

Patricia MANZOLI

Agnès PERROTEY

Barbara IZZO

Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, la remise des récompenses pour le concours des maisons fleuries a eu lieu lors du vin d'honneur suivant la cérémonie du 11 novembre.

Le jury, composé par les membres de la Commission Environnement et présidé par Francis Garnier, a sillonné par trois fois (2 et 26 juillet, 28 août) les rues de notre village afin de désigner les lauréats. Les critères retenus cette année étaient le fleurissement dans un cadre paysager de qualité adapté à la configuration du village au pied de l'Ormont, les talus, l'harmonie des couleurs, le choix des fleurs et la beauté du fleurissement. Ont été récompensés cette année :

- 1ère place : GERBER Anne-Marie - 678, chemin du Spitzemberg.
- 2ème place : GIRARDOT Jean - 492, chemin du Spitzemberg.
- 3ème place : PARISOT Daniel - 994, chemin du Rain des Bolés.
- 4ème place : GERARD Philippe - 391, chemin de la Vierge.
- 5ème place : WINTERHALTER François - 130, chemin de la Belle Campagne.

Un bon d'achat a été remis à chacun. Félicitations aux gagnants ainsi qu'à tous les autres habitants de Nayemont qui, par le fleurissement des maisons, embellissent et donnent des couleurs à notre village.

Le centre aéré d'été à ELAN

Cette année encore, le centre aéré de Nayemont-Les-Fosses et Sainte-Marguerite, organisé par l'association Elan du 7 juillet au 1er août, a connu un franc succès.

Avec un record d'affluence de 87 enfants durant la 1ère semaine, le centre a accueilli une moyenne de 65 enfants par semaine. En plus, des multiples activités de plein air, des ateliers artistiques, les enfants âgés de 4 à 12 ans ont participé à des campings (dont 1 de 3 jours à Fraize), à des veillées, à des rencontres inter centres, à des grands jeux (genre chasse aux trésors, jeu de piste, ...).

La première semaine sur le thème de "l'exploration de la nature", a permis aux petits aventuriers de découvrir leur environnement local (contes et spécialités vosgiennes, visites, ...). Durant la deuxième semaine, ils ont traversé "les portes du temps" afin de faire une petite escapade à l'époque de la Préhistoire, au Moyen-âge et durant la période de la Renaissance. La semaine suivante était orientée sur le thème "du tour du Monde en 5 jours", avec un arrêt sur plusieurs continents (Afrique avec plusieurs ateliers dont une initiation au Djambé, Asie, Amérique, ...). Et enfin, durant la dernière semaine "retour vers le Futur", qu'ils ont terminé en beauté par une journée au Vaisseau à Strasbourg.

Durant ce séjour, ils ont pu également participer à des sorties diverses (piscine à Ribeauvillé, Bioscope, Parc animalier de Rhodes).

Le prochain rendez-vous est planifié pour les vacances de février 2009, avec comme chaque année, une semaine de séjour "ski" et une semaine au centre de loisirs. Entre temps, pour ceux qui le désirent, Stéphane accueille les enfants tous les mercredis à la journée avec ou sans repas.

Les Jardins de Prométhée

"Les Jardins de Prométhée", un jardin biologique à vocation d'insertion sociale, produit des légumes distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents. Toutes les semaines, il vous est proposé une livraison de panier de légumes sous deux formes :

- le ½ panier à 8 euros
- le panier familial à 15 euros

Les livraisons ont lieu le mardi ou le vendredi, au choix :

- à Provenchères sur Fave (dans les locaux de l'association)
- au Foyer des Jeunes Travailleurs (quartier Kellerman à Saint-Dié)
- Le Philatorium (rue St Charles à Saint-Dié)

Contact : Association "Les Jardins de Prométhée"
91-93, Grande Rue - 88490 PROVENCHERES SUR FAVE
Tél. / Fax : 03.29.51.77.93
Courriel : lesjardinsdepromethee1@wanadoo.fr

Activités sportives

FETE DES SPORTS

De nombreuses disciplines sportives étaient réunies le dernier week-end de juin 2008 à l'aire de loisirs des Goutys. 3 organisations s'étaient associées, la municipalité, Elan, le Foyer Rural sous le signe du sport et du jeu pour proposer des animations : tennis, VTT, pétanque, volley, randonnée pédestre, …

En soirée, casse-croûte et boissons étaient au menu, puis c'était la descente aux flambeaux à la tombée de la nuit.

La soirée s'est terminée par l'embrasement de la chavande. Celle-ci avait été réalisée par quelques bénévoles à l'aide du bois préparé et livré par le personnel communal.

COURSE CYCLISTE

Les rues de la commune ont accueilli la traditionnelle course cycliste UFOLEP « Grand Prix de Nayemont Les Fosses » organisée par la JECDE le dimanche 31 août 2008, pour la 5ème année.

Pas moins de 90 coureurs se sont affrontés, la victoire est revenue à Léopold PETITDEMANGE de Bru.

Le circuit d'une longueur de 9,3km, s'effectuait en 7 tours pour les 1ère et 2ème catégories ; 6 tours pour la 3ème catégorie et 5 tours pour la 4ème catégorie féminine. La municipalité de Nayemont a remis une coupe au vainqueur.

Sur place, on pouvait noter la présence de Greg BALLAND néo-champion du monde cycliste vétéran.

RALLYE ALSACE/VOSGES

Il se déroulera du 8 au 10 mai 2009. Cette année, un départ de circuit chronométré aura lieu sur la commune le 8 mai devant la mairie pour se diriger vers Dijon puis les Molières. Les repérages auront lieu exclusivement les 2 mai et 5 mai 2009 de 9h00 à 16h00 et seront contrôlés par la gendarmerie afin de respecter les vitesses légales.

L'UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES DANS LE MASSIF DE L'ORMONT

L'Union Nationale des Parachutistes (UNP) a organisé le dimanche 24 août dernier, en collaboration avec la municipalité et pour la troisième année consécutive, une marche dans le massif de l'Ormont. 105 personnes ont pris le départ depuis l'aire de loisirs des Goutys, pour un parcours de 10 km ou de 17 km, au choix, afin de découvrir différents sites : la Roche des Abris, la Chapelle Sainte-Claire, le Chêne de la Vierge ou le monument de l'aviateur Funck-Brentano. A leur retour, les marcheurs ont pu se restaurer sous des chapiteaux installés pour la circonstance. Une remise de récompenses a clôturé cette journée.

Repas CCAS

Nos aînés ont été mis à l'honneur, comme chaque année, par les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), lors du traditionnel repas de fin d'année. Il s'est tenu le mardi 9 décembre dernier, à la salle polyvalente de Sainte-Marguerite. Les 106 convives présents ont partagé un excellent déjeuner préparé par un traiteur senonais, dans une ambiance conviviale et décontractée.

Sainte Barbe

Dimanche 23 novembre a été honorée Sainte Barbe, la sainte patronne des pompiers. Le Centre de Première Intervention (CPI) de Sainte Marguerite étant commun aux cinq municipalités de la Communauté de Communes Fave et Meurthe, nous avons eu l'honneur d'accueillir cette année le traditionnel défilé.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, nos concitoyens ont été mis à l'honneur :

- Philippe Midelet a été honoré d'une médaille d'or pour 25 années de service
- Gilbert Bodaine, André Strabach, Gérard Ferry, Robert Ferry et Michel Villaume, tous anciens pompiers, se sont vu décerner la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers.

Félicitations à tous pour votre courage et votre dévouement.

Patrice Fève, Roland Bedel, l'Adjudant André Boulangeot (chef du CPI), le Capitaine Eslinger (chef du Centre de Secours Principal - CSP - de Saint-Dié) ont tous plébiscité l'arrivée de jeunes recrues. En effet, Quentin Gilles, 16 ans, a rejoint cet été le CPI après trois années de formation en tant que Jeune Sapeur Pompier (JSP) au CSP de Saint-Dié. Par ailleurs, la formation en cours d'un autre JSP (Marc Pleyer) a été saluée et encouragée, ce qui permettra de pérenniser ce volontariat.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le CLIC *(Centre Local d'Information et de Coordination)*

Service de proximité au service des personnes de 60 ans et plus et de leur entourage

L'augmentation prévisible du nombre de personnes âgées dans les vingt prochaines années, et le souhait de celles-ci de rester à domicile, plaident pour l'optimisation et la mise en place de nouveaux types de prise en charge de cette population. Ainsi, en France, les 60 ans et plus étaient 12,6 millions en 2005. En 2010, 10 millions de personnes auront plus de 75 ans.

Si l'allongement de la vie est un progrès social et médical, il ne va pas sans poser de nouvelles contraintes, liées entre autres à la perte d'autonomie et donc à la dépendance.

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), créés en 2005 et pilotés par les Conseils Généraux, sont chargés de coordonner les services et les prestations qui étaient fragmentés entre le sanitaire et le social, l'ambulatoire, les libéraux, les salariés, les bénévoles, le milieu associatif...

Service de proximité, gratuit pour les usagers, le CLIC intervient :

- auprès des personnes âgées et de leurs familles (accès aux droits, informations, aide aux démarches, mise en place d'actions de prévention...)
- auprès des professionnels et des bénévoles (étude des situations individuelles, organisation de réunions de coordination, proposition de formations adaptées...)
- auprès du Conseil Général (vision globale de la situation démographique, remontée des besoins locaux...)

Le CLIC propose une prise en charge adaptée, sur simple demande. Après évaluation des besoins et des demandes, le plus souvent par une visite à domicile, il assure les contacts et la coordination avec les administrations, les associations, les caisses de retraite, les maisons de retraite et les différents services. Il peut étudier avec vous les possibilités de maintien à domicile ou d'hébergement, en lien avec l'ensemble des partenaires. Les bureaux sont situés à la Maison de la Solidarité Robert Bernard, 26 Rue d'Amérique, 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES. Tél. : 03.29.56.42.88. Fax : 03.29.56.67.26. Courriel : clic.saintdie@wanadoo.fr

ADAPAH

Depuis le 18 août dernier, l'Association Départementale d'Aide à la Personne, aux personnes Agées et aux personnes Handicapées des Vosges (ADAPAH) a créé un service de garde d'enfants à domicile (de 0 à 12 ans) baptisé "Allo Nounou". Si vous êtes intéressé par ce nouveau service, n'hésitez-pas à contacter l'association :

ADAPAH - Antenne de Saint-Dié des Vosges - 24, Rue de la Prairie - Bâtiment C - 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES - Tél. : 03.29.51.99.20 - Courriel : saintdie.adapah@wanadoo.fr

Des dépliants explicatifs sont également disponibles en mairie.

Mise à disposition du plan cadastral

Depuis le début de l'année 2008, l'accès du public à la documentation cadastrale s'est enrichi avec l'ouverture d'un service internet de consultation sur le site www.cadastre.gouv.fr.

Ce serveur propose aux usagers une consultation gratuite du plan cadastral sur tout le territoire, à partir d'une même base incluant les 600 000 feuilles. La Communauté de Communes, subventionnée par le Conseil Général, a fait réaliser la digitalisation du cadastre des cinq communes, dont Nayemont les Fosses. Il est possible d'éditer gratuitement des extraits de plans, normalisés ou non. De même, il est également proposé de commander ces feuilles de plan cadastral.

Ce service est accessible sans restriction à tous les usagers, particuliers, professionnels et collectivités territoriales.

Urbanisme : formulaires et infos sur le net

Les documents peuvent être chargés à partir du site Internet de la DDE à l'adresse suivante : http://www.vosges.equipement.gouv.fr/

Tout savoir sur le permis de construire...

Retrouvez dans la rubrique "Permis de construire, autorisations d'urbanisme" les textes, les exemples illustrés ("S'informer"), les questions réponses....

Les modèles pour l'affichage,

Où trouver les informations pour monter votre dossier ?

Comment procéder pour déposer votre demande ?

Consultez les 17 fiches et panneaux illustrés,

La gestion des délais d'instruction des déclarations préalables et des permis,

Les Questions-Réponses,

La "notice/mode d'emploi" des formulaires,

Les nouveaux formulaires.

Citoyenneté

COMMÉMORATIONS

11 novembre 2008

Malgré une pluie battante, ce sont plus de 100 personnes et une quarantaine d'enfants encadrés par les enseignantes et les aides maternelles qui se sont déplacées ce matin-là.

Félicitations pour ce bel exemple de participation citoyenne dans nos communes rurales, sans faire de nombrilisme, on constate que des communes de beaucoup plus grande taille ne connaissent pas ou plus ce patriotisme.

8 mai 2009

En raison du rallye Alsace / Vosges la commémoration aura lieu en fin de journée.

Désormais les anciens combattants d'Afrique du Nord sont invités aux commémorations, s'il y avait des oublis, car le recensement n'est pas aisé, merci de le faire savoir à la Mairie.

Le souvenir français

Début 2008, une section du souvenir français s'est créée sur notre secteur. Il concerne les communes de Nayemont Les Fosses / Remomeix / Sainte-Marguerite / Saulcy sur Meurthe. Notre commune s'associe pleinement à leur démarche afin de perpétuer localement le DEVOIR de MÉMOIRE avec le responsable de Nayemont Mr Albert DIEUDONNÉ. Les remises de gerbes se feront désormais dans le cadre de cette collaboration.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

La révision annuelle s'effectue pour le 31 décembre.

Venez-vous inscrire, si ce n'est pas encore fait, en mairie :

Inscriptions sur les listes électorales :

Vous êtes nouvel habitant :

Venez-vous inscrire en mairie avant le 31 décembre 2008.

Vous allez quitter notre commune :

Inscrivez-vous dans votre nouvelle commune avant le 31 décembre 2008 en demandant la radiation sur la commune de Nayemont les Fosses.

Votre enfant majeur est parti :

Si votre enfant majeur ne remplit plus les conditions pour rester inscrit à Nayemont les Fosses (être propriétaire depuis 5 ans ou habiter la commune), il doit s'inscrire au lieu de son nouveau domicile et demander sa radiation de Nayemont les Fosses avant le 31 décembre 2008.

ÉTAT CIVIL

INFOS

Fermeture de la mairie :

Le secrétariat de la mairie sera fermé au public les samedis 27 décembre 2008 et 03 janvier 2009.

En cas d'URGENCE, s'adresser à :

- **Monsieur Patrice FÈVE, Maire,**
- **Monsieur Jean-Claude ANDRÉ, Adjoint,**
- **Monsieur François DURAIN, Adjoint.**

Joyeuses Fêtes de fin d'année